

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2016

---

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL215

présenté par  
M. Belot, rapporteur

-----

### ARTICLE 44

Au début de l'alinéa 10, substituer au mot :

« Le »

le mot :

« Ce ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.